



Guide des solutions inspirantes pour l'emploi saisonnier

RÉSULTATS DU CHALLENGE FRANCE TRAVAIL -
ASSOCIATION NATIONALE DES MAIRES
DES STATIONS DE MONTAGNE





Depuis maintenant deux ans, l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne et France Travail œuvrent en étroite collaboration sur le sujet de l'emploi saisonnier lequel a connu un véritable bouleversement à l'occasion de la crise sanitaire avec la fermeture de nombreuses activités.

Cet événement fut le déclencheur d'une mutation d'un modèle pour lequel les aspirations des travailleurs saisonniers ont évolué. Il nous faut donc nous adapter à ce nouvel environnement et donner envie aux travailleurs saisonniers de revenir à la montagne et pourquoi pas d'y travailler ensuite de manière pérenne.

L'enjeu est également de leur proposer des conditions de logement satisfaisantes côté communes ainsi que des conditions d'emploi améliorées côté employeurs. La convention de partenariat signée en novembre 2023 entre nos deux structures et le Challenge France Travail/ANMSM du 30 mai 2024 doivent nous y aider.

Le guide des solutions issu de ce Challenge et destiné en particulier aux élus locaux propose un certain nombre de solutions et expérimentations qui permettront à n'en pas douter d'améliorer le recrutement des travailleurs saisonniers.

Jean-Luc Boch, Président de l'ANMSM et Maire de La Plagne Tarentaise



Tout comme l'ANMSM, France Travail est particulièrement attentif à la problématique des emplois saisonniers. La signature de la convention de partenariat avec l'ANMSM, lors du Salon des maires et des collectivités locales 2023, a été l'occasion de mettre en lumière non seulement l'action de France Travail sur cette thématique, mais également son ambition de devenir le partenaire privilégié des élus locaux dans les territoires.

La co-construction, la coopération et l'innovation par le terrain sont les maîtres mots de la nouvelle gouvernance des acteurs du réseau pour l'emploi, inscrite dans la récente Loi pour le plein emploi. L'association de France Travail et de l'ANMSM au travers d'un Challenge témoigne de notre volonté de trouver ensemble des solutions concrètes au recrutement de saisonniers en lien avec les besoins des territoires. Je remercie à cet égard toutes les équipes de France Travail qui y ont participé.

Je suis convaincue que la collaboration nourrit l'innovation, stimule la créativité et ouvre la voie à de nouvelles opportunités. Je me réjouis des synergies à l'œuvre. En travaillant main dans la main, nous renforçons nos liens et œuvrons à un avenir meilleur tant pour les personnes en recherche d'emploi que pour les entreprises.

Le présent guide, riche de bonnes idées et de pratiques innovantes, sélectionnées avec et par des maires de stations de montagne avec France Travail, est la preuve que « La montagne, ça vous gagne ! Et ça recrute ! ».

Charline Nicolas, Directrice Générale adjointe de France Travail en charge de la Stratégie et des Affaires institutionnelles

Vous trouverez dans ce livret :

- Les dix initiatives finalistes du challenge.
- Les solutions inspirantes proposées par nos partenaires sur leurs territoires.
- Un rappel de l'offre de services de France Travail.



L'ANMSM reste à votre écoute pour toute proposition, initiative, partage de bonnes pratiques.

N'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse suivante : bienvenue@stationsdemontagne.fr

Pour vous aider à mettre en œuvre l'une de ces initiatives ou mieux comprendre l'offre de services de France Travail, rapprochez-vous de l'agence France Travail de votre territoire.



Le travail saisonnier se caractérise par des tâches qui sont appelées à se répéter chaque année selon une périodicité à peu près fixe, en fonction du rythme des saisons ou des modes de vie collectifs¹.

Il s'observe dans de nombreux secteurs d'activité : hôtellerie-café-restauration, agriculture, tourisme, éducation, transport, commerce, activités culturelles et artistiques, casino, pratiques sportives, thermalisme, aménagement paysager, pêche et transformation, sylviculture, construction, etc.

Pour faciliter le recrutement de saisonniers, de nombreux leviers sont disponibles parmi lesquels on distingue les modes de recrutement, la formation et la professionnalisation des saisonniers, la sécurisation des parcours (notamment en périodes d'inter-saison), l'accompagnement et la fidélisation des salariés (accès au logement, mobilité).

1. Article L. 1242-2 alinéa 3 du code du travail.

Le jury des challenges, composé de Thomas Guillet, Maire de Corrençon-en-Vercors, Jean-Yves Noyrey, Maire d'Huez, Philippe Sage, Maire d'Ozen-Oisans, Lucie Garcin, de la Direction des Partenariats de la Direction générale de France Travail, Elise Vandennebe, du Pôle Relations institutionnelles de la Direction générale de France Travail, et Vincent Pannisset, Directeur des Opérations France Travail en Auvergne-Rhône-Alpes, s'est réuni le 30 mai 2024 et a décerné les prix suivants :

- Le prix du jury, de l'innovation, à « Sphère éphémère », Auvergne-Rhône-Alpes, présenté par **Marie-Anne Canonne** et co-écrit avec **Nadège Broche, Jennifer Prioux** et **Sylvie Matheret**.
- Le prix de « l'aller vers », à « Décroche un job d'hiver ! Le Road trip des Alpes du Sud », Provence-Alpes-Côte d'Azur, présenté et co-écrit par **Sophie Hervier Zavarro** et **Marie-Christine Brun**.
- Le prix de l'accompagnement, à « Sensibiliser les saisonniers pour les fidéliser », Auvergne-Rhône-Alpes, présenté par **Sandrine Roche**.
- Le prix du partenariat, à « La matinale de l'emploi », Pays de la Loire, présenté par **Raynald Riou**.

Ces initiatives ont également été remarquées par le jury pour leur qualité :

- L'intégration de la passion au cœur du projet professionnel : « Job chef Occitanie », Occitanie, présenté par **Nicolas Caseiro** et écrit par **Murielle Henry, Pascal Matheus** et **Abdel-Akim Benrabia**.
- La solution « clé en main » : « Gagnant gagnant, un emploi et un logement », Pays de la Loire, présenté et co-écrit par **Ludivine Danieau** et **Mickaël Michineau**.
- La qualité de la relation entreprise : « Une saison sur les ponts, une saison sur les monts », Bretagne, présenté par **Nathalie Jouquan** et co-écrit avec **Jessie Eleouet, Marie-Claude Frossard** et **Pauline Fabbian**.
- La capacité à recruter autrement : « La vague des emplois saisonniers », Nouvelle Aquitaine, présenté par **Delphine Nanini** et **Gérald Renassia** et co-écrit avec **Franck Kalfon, Smail Boufroukh, El-hadi Hariche, Laurent Coppin, Daniel Dartigolles, Pascale Sarrabayrouse, Christophe Laplace** et **Antoine Thuillier**.
- L'anticipation des évolutions culturelles et technologiques : « Saisonniers life », Auvergne-Rhône-Alpes, présenté par **Véronique Espy-Maurel**.
- L'intelligence collective : « Challenge ton chef », Auvergne-Rhône-Alpes, présenté par **Marjorie Vanhoutte**.

LES CINQ LEVIERS DE L'EMPLOI SAISONNIER MIS EN VALEUR PAR LES FINALISTES DU CHALLENGE



Levier n°1 : Assurer la continuité de l'emploi pour les saisonniers

France Travail se mobilise pour évaluer, en amont, les compétences des candidats afin de sécuriser les recrutements des entreprises. Et assurer, en aval, continuité et évolution professionnelles aux saisonniers recrutés.



Levier n°2 : Amplifier l'attractivité des secteurs d'activité saisonniers

L'emploi saisonnier a du potentiel. Les recruteurs doivent mettre en valeur leurs atouts pour attirer les candidats. France Travail est à leurs côtés pour accueillir et intégrer les salariés en prenant en compte leurs attentes et leurs besoins.



Levier n°3 : Lever les difficultés périphériques

Les freins périphériques tels que le logement, le transport ou encore la garde d'enfants sont autant de difficultés empêchant l'accès à l'emploi saisonnier. Il est donc crucial d'agir en imaginant des solutions inédites.



Levier n°4 : Proposer d'autres modalités de recrutement

Il est désormais nécessaire d'avoir une vision différente du recrutement. Ainsi, l'approche par les compétences permet, par exemple, de trouver les profils les plus adaptés aux postes et de repérer les habiletés et les potentiels des candidats mobiles géographiquement, souples et doués de qualités d'adaptation.



Levier n°5 : Elargir le sourcing

Pour permettre aux employeurs de recruter plus rapidement et facilement, il est nécessaire de les soutenir et de les aider à recruter auprès d'un vivier plus large de candidats.



Prix du jury,
de l'innovation



● « Sphère Ephémère »

Challenge présenté par Marie-Anne Canonne



Sphère est le nom d'une communauté en ligne destinée aux demandeurs d'emploi autonomes dans leur recherche. Pour la deuxième année consécutive, une sphère éphémère d'une dizaine de jours a été animée afin d'informer et de mobiliser un maximum de demandeurs d'emploi sur les opportunités du travail saisonnier. Ce réseau social France Travail, facilement accessible aux demandeurs d'emploi, permet de partager des informations, de proposer des visioconférences en direct et en replay et d'échanger avec des employeurs, des saisonniers, des partenaires etc.

L'objectif est de faire découvrir de nouveaux métiers à des demandeurs d'emplois qui ne sont pas forcément à proximité du lieu de recrutement, et de les attirer sur le territoire visé en répondant à leurs questions pratiques, ceci afin de rendre facile et réalisable leur venue. Des temps forts accompagnent, par ailleurs, la sphère. C'est ainsi qu'un échange a eu lieu avec Vincent Jay, champion de biathlon et double médaillé olympique, actuel directeur de projet de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour les Jeux olympiques d'hiver 2030, ou encore qu'une entreprise a témoigné sur les offres d'emploi, les conditions de travail et les attendus des recruteurs.

Gage de succès : 3 900 demandeurs d'emploi se sont connectés et ont interagi dans cette sphère.



Prix de
« l'aller vers »



● « Décroche un job d'hiver ! Le Road trip des Alpes du Sud »

Challenge présenté par Sophie Hervier Zavarro et Marie-Christine Brun



Cette initiative consiste à profiter de la fin de la saison estivale pour inciter des saisonniers des bords de mer à s'engager sur des emplois liés à la saison hivernale dans les Alpes du Sud. Ces saisonniers bénéficient ainsi d'un parcours sans couture d'avril à octobre puis de décembre à la fin du mois de mars.

Pour ce faire, une équipe France Travail travaillant sur le recrutement de saisonniers pour les stations de montagne des Alpes du Sud a parcouru pendant trois semaines des agences du littoral relevant des départements du Var, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse. L'objectif était de rencontrer des travailleurs saisonniers de nouveau en recherche d'emploi du fait de la fin de la période estivale, et de leur proposer des offres d'emploi logées ou non logées (mais avec des solutions de logement) pour la saison d'hiver.

Ainsi, plus de trois cents personnes se sont déclarées intéressées par les quatre-vingts offres d'emploi avec logement inclus.



Prix de l'accompagnement

• « Sensibiliser les saisonniers pour les fidéliser »



Challenge présenté par Sandrine Roche

Le but de cette proposition est de prévenir le risque financier de trop-perçus en accompagnant les travailleurs saisonniers dans l'actualisation mensuelle de leur dossier. Une information collective à distance de trente minutes est animée par un conseiller France Travail en amont des périodes hivernales de reprise d'activité, avant l'actualisation des mois de novembre et de décembre. Cette action permet de les informer sur les outils France Travail mis à leurs dispositions, sur leurs droits et devoirs, sur les risques de trop-perçus, etc. Les demandeurs d'emploi présents peuvent également poser leurs questions via le fil de discussion.

Cette sensibilisation permet d'éviter les difficultés financières des saisonniers et les aide à se projeter plus facilement sur une reprise d'activité. Ils mènent plus sereinement leur recherche d'emploi sans se préoccuper des difficultés administratives liées à leur statut. France Travail contribue ainsi à fluidifier le recrutement des travailleurs saisonniers.



Prix du partenariat

• « La matinale de l'emploi »



Challenge présenté par Raynald Riou

Cette initiative a permis de réunir, lors d'un même forum, les différents acteurs et partenaires locaux pouvant inciter les demandeurs d'emploi à la reprise d'un emploi saisonnier.

L'équipe France Travail de La Baule, la communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande Atlantique et la Ville de La Baule se sont ainsi coordonnées pour mettre à disposition des entreprises et des demandeurs d'emploi du territoire leurs compétences :

- la logistique (salle, appui techniques) et des solutions de logements pour la commune ;
- l'information sur la mobilité et le logement, ainsi que la mise à disposition d'un juriste spécialisé sur les questions du travail des mineurs pour la communauté d'agglomération ;
- la couverture médiatique et la mobilisation des entreprises, demandeurs d'emploi et partenaires pour France Travail.

La seconde édition de la matinale de l'emploi a eu lieu samedi 24 février 2024. Soixante-quinze entreprises présentes proposaient plus de cinq cents postes dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, du commerce, de la santé, des espaces verts et des collectivités. Quatre cent cinquante candidats ont été accueillis par les conseillers France Travail. De nombreux entretiens ont été menés, des périodes d'immersion facilitée ont été contractualisées le jour même de l'événement et les entreprises ont largement exprimé leur satisfaction.





● L'intégration de la passion au cœur du projet professionnel « Job chef Occitanie »

Challenge présenté par Nicolas Caseiro



France Travail, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH), la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie en partenariat avec l'enseigne Métro ont organisé un concours de cuisine intitulé « Job Chef ».

Il s'agissait de répondre aux difficultés de recrutement du secteur en valorisant le métier de cuisinier et en suscitant des vocations. Avant de participer au concours, les candidats identifiés par les conseillers France Travail ont participé à une session d'information. Les demandeurs d'emploi retenus pour concourir ont eu à préparer des plats et ont été évalués sur leur réalisation et leur qualité professionnelle (mariant compétences techniques et comportementales).

Ce concours a permis à cent soixante-six personnes de mettre en avant leurs compétences et de pouvoir accéder à une formation, financée par la région Occitanie, suivie d'une période d'immersion professionnelle en entreprise et même d'intégrer le marché du travail par la voie d'offres d'emplois saisonnières.



● La solution « clé en main » « Gagnant gagnant, un emploi et un logement »

Challenge présenté par Ludivine Danieau et Mickaël Michineau



Les employeurs du littoral sablais sont chaque année à l'approche de la période estivale en recherche active de candidats saisonniers. Ils peinent à recruter notamment en raison de la pénurie de logements. Afin de pallier ce frein, l'agglomération des Sables d'Olonne a mis en œuvre en 2022 un projet ambitieux : inciter les particuliers par le biais d'avantages (notamment financiers) à mettre leurs logements vacants à disposition des employeurs pour loger leurs saisonniers.

Depuis 2023, l'agence France Travail des Sables d'Olonne, parmi d'autres membres du réseau pour l'emploi, est associée à cette action pour promouvoir ce service auprès des entreprises qui les sollicitent dans le cadre de recrutement saisonnier. Concrètement, cela consiste à prospecter les entreprises non-utilisatrices, à informer les entreprises sur le dispositif que ce soit lors d'une prise de contact ou en début d'année à l'occasion de la préparation de la saison et du forum saisonnier.

En 2022, le dispositif « Louez l'été » a permis de loger 23 saisonniers de 12 entreprises dans 18 logements. Un an plus tard, avec la contribution de France Travail, 50 logements ont été conventionnés pour 65 saisonniers employés dans 25 entreprises.





● La qualité de la relation entreprise « Une saison sur les ponts, une saison sur les monts »

Challenge présenté par Nathalie Jouquan



Pour pallier les difficultés de recrutement dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, France Travail et la compagnie maritime Brittany Ferries proposent à des saisonniers de travailler une partie de l'année sur un bateau et l'autre dans les stations de ski.

Il s'agit d'un partenariat inédit en faveur de l'emploi saisonnier. France Travail accompagne cette opération qui peut être qualifiée de « sur mesure » : les saisonniers prêts à travailler intègrent directement un poste en Haute-Savoie dans un groupe hôtelier, tandis que les autres bénéficient en amont d'une formation.

Cette initiative a également pour avantage de fidéliser des saisonniers pour les entreprises partenaires et d'avoir, d'une année sur l'autre, des équipes efficaces et formées.

Pour la première année de ce partenariat interrégional, trente-six candidats (Bretagne, Normandie, Savoie...) se sont déclarés intéressés par cette boucle saisonnière entre la mer et la montagne et neuf ont été recrutés.



● La capacité à recruter autrement « La vague des emplois saisonniers »

Challenge présenté par Delphine Nanini et Gérald Renassia



Pour répondre aux besoins des employeurs et des demandeurs d'emploi saisonniers, les équipes de France Travail ont proposé avec leurs partenaires une vague d'actions innovantes. Ils ont favorisé des rencontres entre recruteurs et candidats de façon novatrice, responsable et engageante.

Partant du constat que les forums traditionnels ne permettaient pas de répondre aux besoins de recrutement de saisonniers, il fallait trouver une nouvelle approche pour recruter. C'est ainsi que la marque d'événements « La Vague des Emplois Saisonniers » a été créée, fruit d'un travail collaboratif entre trois agences, Saint-Pierre-d'Oléron, Royan et Rochefort.

Le concept consiste à organiser, pendant une dizaine de jours, sur un territoire donné, des actions de recrutement diversifiées et coordonnées, en lien avec les partenaires locaux : job dating inversé, entreprise qui organise un événement dans un QPV, course de garçon de café, afterwork, du stade vers l'emploi, etc.

Cette initiative a permis de mettre en place un concept fort et répliquable, avec des retombées presse et de recrutement important.





● L'anticipation des évolutions culturelles et technologiques « Saisonniers life »

Challenge présenté par Véronique Espy-Maurel



Le projet « Saisonniers life » a pour vocation d'inciter les entreprises d'un même territoire à construire des actions communes pour sédentariser et fidéliser les grands saisonniers, ceux dont le nomadisme est un mode de vie.

Ce programme territorial engageant inciterait à proposer des avantages concrets comme la mise à disposition de logements, l'accompagnement à la formation et à l'orientation, au numérique, au juridique ou à la gestion financière.

Les parcours sur mesure seraient élaborés entre tous les acteurs du territoire, élus, partenaires et entreprises. La création d'une application recourant à l'IA faciliterait la mise en réseau.

Un label « saisonnier friendly » serait enfin décerné aux entreprises s'engageant dans ce dispositif.



● L'intelligence collective « Challenge ton chef »

Challenge présenté par Marjorie Vanhoutte



Cette initiative s'inspire du film « Je verrai toujours vos visages » qui rassemble des victimes et des auteurs d'infractions afin qu'ils confrontent leurs regards dans une démarche de communication positive. Elle a pour objectif de dépasser les incompréhensions et de susciter l'envie de travailler ensemble.

Ainsi, tous les deux mois des employeurs issus de l'hôtellerie-restauration et des demandeurs d'emploi se réunissent et partagent leurs problématiques. Ils se servent d'un jeu de cartes détourné du jeu de société « Dixit » pour s'exprimer sans révéler leur identité professionnelle. Les employeurs prennent alors conscience des difficultés des saisonniers et inversement.

Des échanges informels se poursuivent spontanément à l'issue de la prestation et permettent la mise en place d'actions concrètes : immersions, promotions de profil, entretiens d'embauche. L'image du secteur change, les mentalités évoluent.

LES SOLUTIONS INSPIRANTES DES PARTENAIRES

● Le Plan Destination France – Plan pour les saisonniers

Dans le cadre du plan Destination France (élaboré en 2021 par le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme et le ministre délégué chargé des PME) et de la feuille de route pour l'emploi des saisonniers pour la période 2023-2025 de l'Etat, les acteurs publics de l'emploi et de la formation professionnelle (France Travail, les missions locales etc.), les branches professionnelles et entreprises du tourisme se mobilisent autour d'actions concrètes pour développer les métiers du tourisme.

Cette feuille de route s'articule autour de trois objectifs :

- le premier porte sur l'accueil, l'orientation et l'accompagnement de saisonniers et reprend des initiatives telles que la pérennisation de la Semaine des métiers du tourisme, la multiplication de l'installation de guichets saisonniers, l'organisation de réunion par France Travail et les missions locales de réunions d'informations sur les solutions d'emplois ou de formations disponibles pendant l'intersaison etc.
- le second porte sur les solutions pour recruter et former plus efficacement qui comprend le déblocage d'une enveloppe budgétaire pour la formation des saisonniers.
- le dernier objectif porte sur l'offre de logements aux saisonniers en créant notamment une plateforme numérique appelée "Mes aides" recensant les offres de logements pour les saisonniers dans les parcs publics, associatifs ou sociaux.



● La semaine des métiers du tourisme

La semaine des métiers du tourisme a pour vocation de faire découvrir au grand public, et plus particulièrement aux jeunes et aux demandeurs d'emplois, la grande diversité des professions et formations du tourisme et les nombreuses opportunités de carrière. Elle est pilotée au niveau national par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique via la DGE, en associant de nombreux partenaires institutionnels dont France Travail. Pour sa deuxième édition en mars 2024, plus de 2 200 événements gratuits ont été organisés dans toute la France par les professionnels du tourisme.



● Développement des guichets saisonniers

Le Plan gouvernemental Destination France contient un volet visant à développer les guichets saisonniers, physiques ou dématérialisés, sur l'ensemble du territoire. Ces guichets ont pour fonction d'orienter les saisonniers dans leurs démarches. Ils permettent un accès facilité aux informations tenant en particulier à la recherche d'emploi et de logement ainsi qu'aux solutions de mobilité. À l'été 2022, cinquante-sept guichets saisonniers existaient dans six régions. L'objectif est de poursuivre le déploiement des guichets saisonniers en doublant leur nombre d'ici 2025, afin de parvenir à environ cent guichets sur l'ensemble du territoire.



● 1 jeune 1 solution

La plateforme 1jeune1solution accompagne, forme et facilite l'entrée dans la vie professionnelle de tous les jeunes de 15 à 30 ans sur tous les territoires. On y trouve notamment des aides et annonces relatives au logement, de l'accompagnement et des aides au permis de conduire.



● Cumuler le RSA et une activité saisonnière

Depuis plusieurs années, certains départements ont mis en place un contrat saisonnier cumulable avec l'allocation du revenu de solidarité active.



● Déprécariser l'emploi saisonnier avec le Parlement de la Montagne et le Parlement de la Mer

Le Parlement de la Montagne est une instance de concertation en Occitanie. Lieu d'échange d'expériences et de réflexion sur les enjeux auxquels sont confrontés les territoires de montagne, il prévoit dans sa feuille de route 2024 d'agir pour déprécariser l'emploi saisonnier. Un groupe de travail du Parlement de la Montagne sera mis en place en partenariat avec le Parlement de la Mer afin d'avoir une meilleure connaissance des initiatives déjà existantes et d'accompagner ces propositions.



● Mobilisation du parc social

Les préfets de département peuvent accompagner la signature de nouvelles conventions entre les bailleurs et les centres communaux ou intercommunaux d'action sociale dans les communes particulièrement concernées par des enjeux de logements des saisonniers. Ce système peut être également mis en place au bénéfice d'entreprises contractualisant avec les CCAS, selon les besoins.

En outre, la loi portant sur l'Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (loi ELAN) a créé un dispositif permettant de réserver prioritairement des logements sociaux aux jeunes saisonniers de moins de trente ans, pour des durées de moins d'un an, dans les zones touristiques. Depuis sa création, 2 089 logements de ce type ont été agréés, dont 678 en Occitanie et 382 en Nouvelle-Aquitaine.



● Mobilisation des résidences étudiantes pendant la période estivale

Depuis l'été 2023, l'Etat ouvre à la location 1 300 chambres universitaires des CROUS et des bailleurs sociaux dans les grandes villes universitaires à proximité des pôles touristiques les plus importants. La Bretagne a expérimenté cette solution en 2022 en mettant à disposition des saisonniers, les internats de ses lycées contre un loyer d'environ 300 euros par mois. A l'été 2024, la Normandie l'expérimentera à son tour. L'objectif est d'ouvrir 6 000 logements au sein des internats scolaires et universitaires d'ici 2025. .



● monCVnum

Le site monCVnum, cocréé par France Travail, les services de l'Etat et quelques fédérations professionnelles, permet de partager les CV entre les différentes plateformes d'emplois. Les candidats souhaitant travailler dans le secteur hôtellerie-café-restauration peuvent également utiliser le site. Ils renseignent en quelques minutes leur profil, leurs compétences sur cette base de CV consultable par les employeurs à la recherche de saisonniers.



OUTILS ET SERVICES DÉVELOPPÉS PAR FRANCE TRAVAIL

Accompagnement des demandeurs d'emploi

● Emploi store

L'emploi store présente une sélection de sites web et applications mobiles dédiés au projet professionnel et à la recherche d'emploi.



● Le Conseil en Evolution professionnelle

Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP) est un appui gratuit proposé à tout actif qui souhaite faire le point sur sa situation professionnelle pour évoluer, trouver un nouvel emploi, développer ses compétences, se former, se reconverter, reprendre ou créer une entreprise, etc.

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de l'agence France Travail de votre territoire ou contactez le **3949** Service gratuit + prix appel (candidat) ou le **3995** Service gratuit + prix appel (employeur).



● L'accompagnement global par les conseillers France Travail

L'accompagnement global a pour objectif l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi présentant un cumul de freins sociaux et professionnels qui entravent la recherche d'emploi. L'approche globale permet de personnaliser davantage les services en privilégiant une approche par les besoins et non une logique statutaire. Le dispositif est mis en œuvre dans le cadre des conventions partenariales négociées avec les Conseils départementaux. Cet accompagnement intensif, financé par le Fonds Social Européen de 2021 à 2027, est coordonné entre un conseiller France Travail et un professionnel du travail social.

● Sécuriser l'indemnisation des demandeurs d'emploi saisonniers

Chaque demandeur d'emploi indemnisé par France Travail dispose depuis 2023 d'un conseiller référent expert en indemnisation qui l'informe de façon personnalisée et proactive. Les saisonniers sont notamment suivis pendant les périodes « hors saison ».

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de l'agence France Travail de votre territoire ou contactez le **3949** Service gratuit + prix appel (candidat) ou le **3995** Service gratuit + prix appel (employeur).



● Le guide des simulateurs

Le guide des simulateurs est un outil qui permet d'obtenir des informations et/ou une estimation précise des aides et allocations potentielles selon les différentes situations : saisonnier salarié, en formation, en cessation d'activité.



Lutter contre les freins périphériques

● Mes aides France Travail

Mes aides est une plateforme numérique recensant les aides financières et matérielles pour chercher, trouver et conserver un emploi. Ce service public est gratuit et intègre, depuis juin 2023, les offres de locations de logements disponibles pour les saisonniers, à prix raisonnable, dans les parcs publics, associatifs ou sociaux. L'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bretagne, la Normandie et l'Occitanie sont les régions pilotes de ce projet.



● Mobiville

La plateforme Mobiville est un outil d'aide à la décision à la mobilité créé par France Travail et Action Logement où l'on trouve des informations sur l'emploi, le logement, le cadre de vie et les aides à la mobilité.



● DORA : la plateforme de l'inclusion

Bien plus qu'un annuaire, Dora est un service public numérique d'aide à la prescription pour lutter contre les freins périphériques (logement, garde d'enfant, niveau de français, etc.). Dora offre la possibilité aux structures d'insertion de référencer et de mettre à jour leur offre de services, diffusée sur toutes les plateformes et sites web partenaires. Dora permet ainsi aux professionnels de l'insertion sociale et professionnelle de rechercher et prescrire rapidement les services les plus adaptés aux besoins de leurs bénéficiaires directement depuis l'outil qu'ils utilisent au quotidien.



Organiser des événements

Semaines thématiques

France Travail et ses partenaires organisent tout au long de l'année des semaines thématiques valorisant des secteurs d'activités et des métiers en tension, comme la semaine des métiers du transport et de la logistique (au mois de juin) ou encore la semaine du bâtiment et des travaux publics (au mois d'octobre).



Salon en ligne

Salon en ligne est la plateforme d'e-recrutement de France Travail proposant divers événements « recrutement » tout au long de l'année.



Mes événements emploi

Mes événements emploi est une plateforme accessible à tous. En quelques clics, chacun effectue une recherche et s'inscrit aux événements (en présentiel ou à distance) qui l'intéressent : forum, job dating, réunion d'information, atelier, conférence, visite d'entreprise...

Dans le cadre de l'opération #TousMobilisés, les agences France Travail organisent toutes les semaines des événements pour permettre aux demandeurs d'emploi de rencontrer des employeurs, des professionnels de l'emploi et de la formation et d'en savoir plus sur les métiers qui recrutent.



Du stade vers l'emploi

Les événements Du Stade Vers l'Emploi (DSVE) sont des événements au cours desquels recruteurs et candidats participent ensemble, de manière anonyme, à des exercices sportifs avant un job dating. Le sport est un prétexte pour repérer les qualités, les soft skills, qui n'apparaissent pas dans un CV : comment est-ce que je travaille en équipe, comment est-ce que je respecte des consignes ? Gage de ces très bons résultats : l'engagement de 17 fédérations sportives et les taux élevés (90 % et 85 %) de satisfaction des entreprises et des demandeurs d'emploi.

Soutenir les entreprises dans leurs recrutements

Les conseillers Entreprise

Le réseau des conseillers Entreprise France Travail est déployé sur l'ensemble du territoire français pour accompagner les entreprises dans leur processus de recrutement.

Ils sont également en appui pour permettre aux recruteurs de communiquer sur leurs événements et de les promouvoir sur francetravail.fr via une page entreprise.

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de l'agence France Travail de votre territoire ou contactez le **3949** Service gratuit + prix appel (candidat) ou le **3995** Service gratuit + prix appel (employeur).



Webinaire France Travail, « Comment recruter, former et fidéliser vos saisonniers ? » (07/2023)

Ce webinaire, disponible en ligne, permet d'aborder le sujet de l'attractivité du secteur Hôtellerie-Café-Restaurant (HCR). Il a pour objectif de croiser les outils, les conseils et les bonnes pratiques pour recruter, former et fidéliser les saisonniers en donnant la parole à la branche HCR, à France Travail et AKTO², ainsi qu'aux employeurs de la branche.



Mes aides à l'embauche

Mes aides à l'embauche est un service dédié aux employeurs : ils sont informés en moins de deux minutes des aides dont ils peuvent bénéficier. Pour les prescripteurs, le détecteur oriente vers les recrutements de publics prioritaires éligibles aux aides.



Visites d'entreprises

Les visites d'entreprises organisées par les équipes des agences France Travail sont des actions concrètes de mise en relation entre recruteurs et demandeurs d'emploi.

2. Opérateur de compétences des branches des secteurs des services.

● Immersion en entreprise

La plateforme Immersion facilitée permet à des candidats motivés de découvrir le métier de leur choix, en conditions réelles auprès de professionnels en activité. Environ 7 000 entreprises des secteurs touristiques sont référencées sur la plateforme.

En s'inscrivant comme entreprise accueillante, les recruteurs proposent une immersion et peuvent identifier les profils aptes à venir renforcer leurs équipes. Plus de neuf employeurs sur dix ayant eu recours à Immersion facilitée la recommandent.



● On commence lundi

Près de 14 000 offres d'emploi, d'alternance et de stage dans le secteur du tourisme (voyage, hôtellerie-restauration, transport, événementiel, loisirs, culture, fonctions support) sont disponibles sur le site On commence lundi. Unique en France, tous les secteurs du tourisme et leurs candidats sont regroupés sur une seule plateforme pour ne manquer aucune opportunité.



● Je Recrute

Dédiée aux entreprises, l'application Je Recrute, développée par France Travail, permet de trouver rapidement des candidats qui correspondent à leurs besoins en recrutement et de les contacter simplement. Diffuser les offres sur mobile ou tablette est donc à la fois un gain de temps et une manière de « matcher » avec des candidats connectés et réactifs, qui consultent les offres partout et tout le temps. La démarche des recruteurs est plus qualitative et rapide car toutes les étapes sont centralisées dans un seul et unique outil, sécurisé et fluide.



Former pour recruter

● Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI)

La POEI est un dispositif performant pour lutter contre les tensions de recrutement. Lorsque peu de profils correspondent à une offre d'emploi publiée sur un territoire, cette solution permet de former les candidats aux spécificités du poste à pouvoir en comblant l'écart entre les compétences qu'ils détiennent et celles que requièrent les postes qu'ils vont intégrer.



Recruter autrement

● MRS : Méthode de Recrutement par Simulation et recrutements immersifs

La Méthode de Recrutement par Simulation est une méthode de recrutement uniquement fondée sur les habiletés des candidats, ne nécessitant ni CV ni diplôme.

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de l'agence France Travail de votre territoire ou contactez le **3949** Service gratuit + prix appel (candidat) ou le **3995** Service gratuit + prix appel (employeur).



● Jobs dating inversés

Les jobs dating inversés ont pour objectif de changer les codes du recrutement. Les entreprises disposent de cinq minutes pour convaincre les demandeurs d'emploi, en face-à-face, de l'intérêt de les rejoindre.



● Restaurants éphémères

Une méthode de recrutement innovante, sans CV : les candidats à la recherche d'un emploi en tant que commis ou serveur sont mis en situation en cuisine et en salle où les « clients » sont des recruteurs en observation.

Pour plus d'informations, rapprochez-vous de l'agence France Travail de votre territoire ou contactez le **3949** Service gratuit + prix appel (candidat) ou le **3995** Service gratuit + prix appel (employeur).

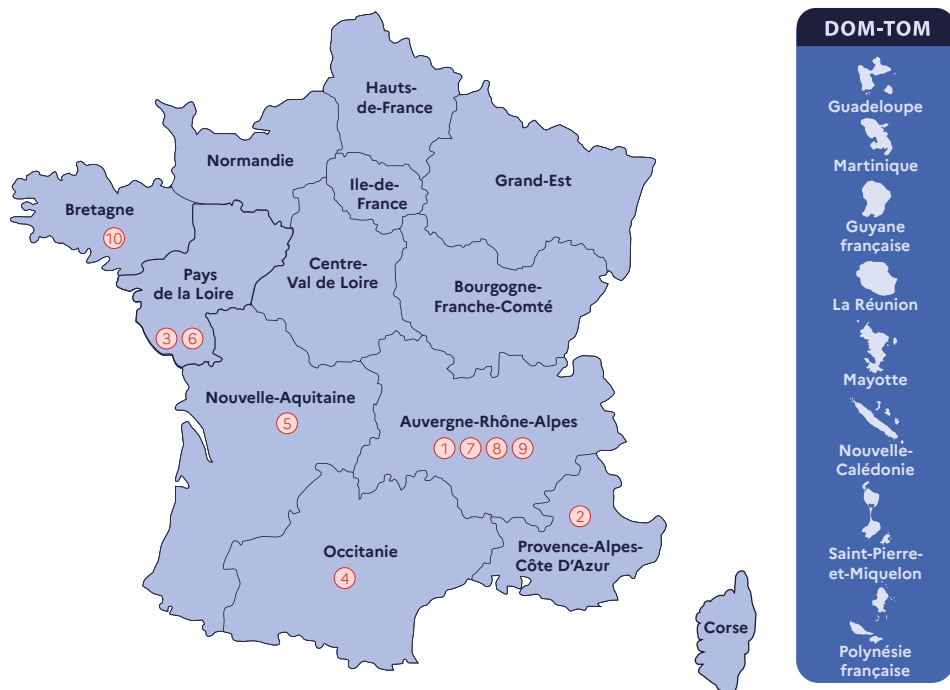


● Escape Game

L'Escape Game est une modalité de recrutement émergente. En observant et en évaluant les réactions des participants, le recruteur opère une pré-sélection de candidats en fonction de leurs savoir-être en situation professionnelle : leadership, capacité d'adaptation, gestion du stress...



CARTE DE FRANCE DES INITIATIVES FINALISTES DU CHALLENGE



- ① Challenge ton chef
- ② Décroche un job d'hiver ! Le road trip des Alpes du Sud
- ③ Gagnant gagnant, un emploi et un logement
- ④ Job chef Occitanie
- ⑤ La vague des emplois saisonniers
- ⑥ Matinale de l'emploi
- ⑦ Saisonniers life
- ⑧ Sensibiliser les saisonniers pour les fidéliser
- ⑨ Sphère Ephémère «Décroche ton job d'hiver»
- ⑩ Une saison sur les ponts, une saison sur les monts

